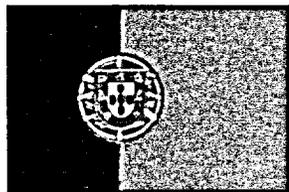


doc
CA1
EA
92V36
EXF

b 2443247 (E)
b 2443284 (F)



Visit to Canada

by

Anibal Cavaco Silva
Prime Minister of Portugal and
President of the European Council

and

Jacques Delors
President of the Commission of the
European Communities

April 23, 1992

Briefing Book

Visit to Canada

by

Anibal Cavaco Silva
Prime Minister of Portugal and
President of the European Council

and

Jacques Delors
President of the Commission of the
European Communities

April 23, 1992

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

AUG 19 1992

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

43-263-700 (ce)
43-263-701 (cf)

*Printed on
recycled paper*



*Imprimé sur du
papier recyclé*



External Affairs and
International Trade Canada

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

Printed in  Canada

Contents

Prime Minister of Portugal and President of the European Council Anibal Cavaco Silva	1
Foreign Minister of Portugal Joao de Deus Pinheiro	2
President of the Commission of the European Communities Jacques Delors	3
Prime Minister Brian Mulroney	4
Secretary of State for External Affairs Barbara McDougall	5
Minister of Industry, Science and Technology and Minister for International Trade Michael Wilson	6
The European Community	
Canada—European Community Bilateral Relations	9
The Future of the European Community	10
The European Community and its Institutions	11
The European Community in the World	13
European Community — Fact Sheet and Graphs	15
Portugal	
Canada — Portugal Bilateral Relations	23
Portugal — Political Situation	24
Portugal — Economy	25
Portugal — Foreign Policy	26
Portugal — Fact Sheet and Graphs	27

**Prime Minister of Portugal and
President of the European Council
Anibal Cavaco Silva**

Born in the Algarve region of Portugal on July 15, 1939, Cavaco Silva obtained a doctorate in economics at York University in England in December 1973. After returning to Portugal in 1974, he worked at the Instituto Superior de Economica of Universidade Técnica, taught at the Universidade Catolica Portuguesa in 1975, and later became chair of public finance at the Universidade Nova de Lisboa. He is the author of several papers, articles and books on economic and financial subjects.

First elected to parliament as a member of the centre-right Social Democrat Party (PSD) in 1980, Mr. Cavaco Silva became minister of finance and then president of the National Council for the Plan from 1981 to 1984. He was elected president of the PSD's National Political Committee in May 1985. That same year, he was elected prime minister of Portugal.

In April 1987, the government was defeated in Parliament, giving rise to early elections that Mr. Cavaco Silva won later that year. In January 1986, Portugal joined the European Community (EC).



On October 6, 1991, the PSD won absolute majority in the parliament, the only party since the 1974 revolution to be in a position (for the second time) to govern without forming a coalition.

Prime Minister Cavaco Silva is married and has two children.

**Foreign Minister of Portugal
Joao de Deus Pinheiro**

Born in Lisbon in 1945, Joao de Deus Pinheiro obtained his doctorate in chemical-industrial engineering from the University of Birmingham, England, in 1976. He was a professor at Portugal's University of Minho, where he became rector in 1984, and in Mozambique at the University of Lourenço Marques. He is the author of several articles and essays published in scientific journals.

Mr. Pinheiro was first elected to parliament in 1985 as the Social Democratic Party (PSD) member for the district of Viana do Castelo. He was appointed minister of education and culture in 1985 and then minister for foreign affairs, a position he has held since 1987.

On Oct. 6, 1991, Mr. Pinheiro was elected by the district of Porto, and recently reconfirmed as foreign minister by Prime Minister Cavaco Silva.

Foreign Minister Pinheiro is married and has four children.



**President of the Commission
of the European Communities
Jacques Delors**

Jacques Delors was born in Paris on July 20, 1925. He began his career in 1945 as a writer for the Bank of France. In the early 1950s Mr. Delors became involved in union activities.

From 1962 to 1969 he was seconded from the Bank of France to create and direct the Social Affairs Service for the general commissariat of planning. In 1969, he was appointed counsellor for social and cultural affairs in the office of Prime Minister Chaban-Delmas. He also worked for the United Nations Social Development Research Institute.

In 1981 Mr. Delors was appointed minister of the economy and finance. In 1984 he left the French government and became president of the European Communities.

Jacques Delors is one of the main authors of the Single European Act (1992), and has promoted a European economic and monetary plan.

Mr. Delors is married and has two children.



Prime Minister Brian Mulroney

Born March 20, 1939, in Baie Comeau, Quebec, Brian Mulroney is a lawyer and former corporate executive.

Mr. Mulroney holds a bachelor of arts (honours) degree in political science from St. Francis Xavier University, Antigonish, Nova Scotia, and a bachelor of law degree from l'Université Laval at Québec.

On June 11, 1983, Mr. Mulroney was elected leader of the Progressive Conservative Party of Canada. He subsequently won election to the House of Commons in a by-election on Aug. 29, 1983, in the riding of Central Nova, Nova Scotia.

In the general election of 1984, Mr. Mulroney was elected in the riding of Manicouagan, Quebec. His party won the largest number of seats in Canadian parliamentary history. He was reelected in the riding of Charlevoix, Quebec, on Nov. 21, 1988, and led his party to form a second majority government.

Mr. Mulroney has been active in public life and community affairs for many years. In May 1974, he was appointed to the Cliche Royal Commission investigating violence in the Quebec construction industry.

In 1976, he was a candidate for the leadership of the Progressive Conservative Party. Later that year, he joined the Iron Ore Company of Canada as executive vice-president; a year later, he became company president.



Mr. Mulroney has been active in charitable organizations such as the United Way of Greater Montreal, the Big Brothers Association of Canada, the Quebec Association for the Mentally Retarded, the Canadian Juvenile Diabetes Foundation and the Montreal Heart Fund.

Mr. Mulroney is married to the former Mila Pivnicki; they have four children: Caroline, Benedict, Mark and Nicolas.

**Secretary of State
for External Affairs
Barbara McDougall**

Born in Toronto on Nov. 12, 1937, Barbara McDougall studied political science and economics at the University of Toronto, where she obtained a bachelor of arts (honours) degree in 1960. She became a chartered financial analyst in 1973.

Mrs. McDougall began her career as an economic analyst in banking. She has also worked as a market research analyst and as a business journalist on national magazines and in television.

For 10 years, Mrs. McDougall was an investment analyst specializing in forest products. From 1976 to 1981, she was vice-president of a securities firm. From 1982 until entering federal politics in 1984, Mrs. McDougall was executive director of the Canadian Council of Financial Analysts.

Mrs. McDougall was first elected to Parliament in September 1984 in the Toronto riding of St. Paul's. She was reelected in the same riding in November 1988.

In September 1984, Mrs. McDougall was appointed minister of state (finance). Between 1986 and 1988, she held three cabinet posts at the same time: minister of state (privatization), minister responsible for the status of women, and minister responsible for regulatory affairs.

Mrs. McDougall was minister of employment and immigration from March 1988 until her appointment in April 1991 as secretary of state for external affairs.



She chairs the Cabinet Committee on Foreign Affairs and Defence Policy. She is a member of the Planning and Priorities Committee of Cabinet and the Cabinet Committee on Canadian Unity and Constitutional Negotiations.

As a volunteer, Mrs. McDougall chaired the Salvation Army Red Shield Appeal in Toronto. She has also been a director of organizations providing life skills training and serving senior citizens, and was vice-chair of the Elizabeth Fry Society of British Columbia.

**Minister of Industry,
Science and Technology
and Minister for International Trade
Michael Wilson**

Born in 1937 in Toronto, Mr. Wilson holds a bachelor of commerce degree from the University of Toronto. In 1959, he went into investment banking, gaining experience in London, New York and Toronto. He also spent two years with the Department of Finance in Ottawa.

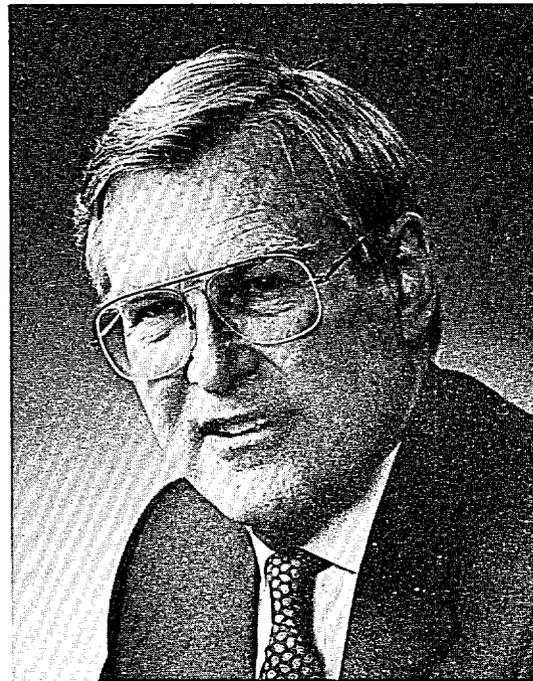
In 1973 Mr. Wilson became executive vice-president of Dominion Securities, with particular responsibilities for international, corporate and government finance.

First elected to the House of Commons in 1979 in the Metropolitan Toronto riding of Etobicoke Centre, Mr. Wilson served as minister of state for international trade in the Clark cabinet.

Between 1980 and 1984, he was the Opposition critic for, successively, industry, trade and commerce; energy; regional industrial expansion; and finance. In 1983 he was a candidate for the leadership of the Progressive Conservative Party.

Mr. Wilson was reelected to the House of Commons in the general elections of 1980, 1984 and 1988. He was appointed minister of finance in 1984 by Prime Minister Mulroney and was returned to that position following the 1988 general election.

As minister of finance, Mr. Wilson was closely involved in negotiating the Canada-U.S. Free Trade Agreement and oversaw the modernization of the country's tax system.



Mr. Wilson chairs the Cabinet Committee on Economic and Trade Policy and is a member of cabinet committees on policy and planning, operations and expenditure review, and Canadian unity and constitutional negotiations.

The European Community



Canada-European Community Bilateral Relations

Canada has long been very attentive to its relations with the European Community (EC) and its 12 member states. The EC is Canada's second-largest trading partner.

In 1976, the EC and Canada signed a framework agreement to promote, diversify and develop mutual trade and economic exchanges. The parties meet yearly to review and promote economic activity.

With the implementation of the Single European Act in 1987, the EC acquired even more importance to Canada. In the wake of the collapse of the communist regimes of Central and Eastern Europe, the Single Act brought new life to the EC, which became the centre of attention for the region's new democracies. German unification was assisted by the strength of Western Europe as its union remained strongly anchored in democracy.

Institutionalized by the Single Act, European political cooperation (EPC) is not a "Community" process but provides for a mechanism of intergovernmental cooperation and consultation linking the 12 member states of the EC and the Commission of European Communities on all kinds of policy issues. In 1988, Canada agreed with the member states to hold semi-annual consultations, at both the ministerial and senior-official levels, on important foreign policy questions within the EPC context.

In November 1990, political relations among Canada, the EC and its member states reached a turning point with the signing of the Declaration on Relations between Canada and the EC. In this declaration, the parties undertook to face together the common challenges of the future. The mechanisms of political consultation were also reinforced to include liaison between the prime minister and the presidents of the European Council and of the Commission of the European Communities.

With the signature in Maastricht of the Treaty on European Union, the EC and its member states embarked on a new phase of integration including both economic and monetary union and a process of political union. Canada is taking these new developments into account in its relations with the EC.

The Future of the European Community

The EC takes pride in being the first economic entity of its kind in the world and a goal toward which the emerging democracies of Central and Eastern Europe may aspire. The process of increased economic and political integration among EC countries continues.

With the ratification of the Single European Act of 1987, which opens the way for the huge single market of 1993, the EC began moving toward a greater measure of integration. In particular, the Single Act laid the foundations for political, economic and monetary cooperation. It expanded the powers of the EC and made the decision-making process more effective by allowing the European Council to decide on the construction of the single market in certain key areas.

In addition, the Single Act introduced the procedure of cooperation with the European Parliament, enabling it in certain areas to propose amendments to EC legislation adopted by the Council.

At the European Council of Rome in December 1990, European leaders launched two intergovernmental conferences to define the basic structures for economic, monetary and political union. The outcome of these two conferences was the Treaty on European Union signed in Maastricht on February 7, 1992.

Besides economic and monetary union, the Treaty extends European political cooperation by setting up a common foreign and security policy and by institutionalizing intergovernmental cooperation in judicial and domestic affairs. It increases the powers of the EC in jurisdictions it already has, such as environment, and expands its scope into new sectors such as energy, trans-European networks and the social charter.

Coinciding with this internal integration is an external expansion, since a number of bordering countries have applied or are considering applying for membership in the EC. Austria, Sweden and Finland are considered the most likely candidates for membership in the short term.

The European Community and its Institutions

Background

Faced with the devastation of Europe after the Second World War, a group of visionary European politicians — among them Jean Monnet, Robert Schuman and Konrad Adenauer — decided to lay the foundations for a united Europe, without nationalism and its contentions, in order to prevent a similar conflict from arising again. They sought to build Europe "brick by brick" into a permanent structure. This European community, which would be formed from common institutions, would have as its purpose the economic and political rapprochement of the European peoples.

These common institutions were originally known as "communities" and included the European Coal and Steel Community (ECSC), established in 1951; the European Economic Community (EEC), founded in 1957 by the Treaty of Rome; and the European Atomic Energy Community (EURATOM), the treaty for which was also signed in 1957.

These three institutions gradually came to be seen as a single "community," and in 1967 they were brought under the auspices of a single council of ministers and a single commission responsible for applying their treaties.

Institutions

Commission of the European Communities

The Commission of the European Communities comprises 23 branches which, like government departments, deal with various sectors of activity. The Commission ensures that treaties are applied, it prepares recommendations and opinions relating to these treaties, and exercises the mandates entrusted to it by the Council of Ministers. The Commission has exclusive power to initiate EC legislation and policies.

European Council

The European Council is composed of heads of state and government of the member countries. It meets at least twice a year — in the capital of the country holding the presidency of the Council of Ministers (the presidency alternates every six months among the member states). The European Council discusses internal and foreign policy matters and is responsible for setting the EC's general course of action.

Council of Ministers

This is the legislative and decision-making body of the EC in areas within its jurisdiction under the treaties. Each member state delegates to the Council a minister conversant in the matters under discussion. The councils on general affairs (foreign ministers), economy and finance, and agriculture usually meet once monthly.

European Parliament

This body gives opinions on EC legislation, examines the budget and exercises democratic control over the Commission. The Single Act contains a cooperative procedure giving the European Parliament limited power to propose amendments to the legislative proposals before the Council.

Court of Justice

This forum is responsible for interpreting and applying the treaties establishing the communities, and for ensuring that EC regulations and directives conform to them. The 13 judges and six advocates-general of the Court of Justice are appointed by the member states and have renewable six-year terms of office. The Court is composed of two chambers, one of which provides first-instance recourse for administrative affairs.

Court of Auditors

The administration of the budget is controlled by this body of 12 members appointed for six years by the Council of Ministers. The Court of Auditors checks the legality and regularity of the EC's income and expenditures and oversees its financial management.

The European Community in the World

Although there is no single body responsible for foreign affairs within the EC, its member states do work together in a number of areas. The EC maintains diplomatic relations with more than 100 countries and with numerous international organizations. It is involved in international conferences on trade and development, and in North-South dialogue with developing countries. The EC has observer status at the United Nations.

The EC has signed trade and cooperation agreements with numerous countries, including Canada. It is a party to 37 international conventions, 17 of them on an exclusive basis (i.e., member states did not sign them). It has also committed significant amounts (12 billion European Currency Units (ECUs) for the period 1990-95) for aid and investment in the 69 developing countries of Africa, the Caribbean and the Pacific which are party to the Fourth Lomé Convention.

During the 1980s, the EC worked to develop a political identity commensurate with its growing economic influence. The member states decided to intensify their consultations and information-sharing on foreign policy initiatives.

The Single European Act gave official status to this intergovernmental consultative procedure, known as European political cooperation (EPC), and established a secretariat to assist the presidency in preparing and implementing EPC activities. The Commission is now fully involved in the work of the EPC.

The Treaty on European Union, scheduled to take effect on January 1, 1993, adds depth to EPC and establishes a common foreign and security policy (CFSP). Although still intergovernmental, the new process calls for systematic cooperation and consultation on foreign policy and security, and gives to the Commission a right of initiative equal to that of the member states, which it does not currently have within the framework of the EPC.

Moreover, under the CFSP, there are plans to develop a common defence policy, and the concept of a common defence as such has not been ruled out. Attached to the treaty is a declaration of the Union of Western Europe outlining the organic links with the EC and NATO.

The foreign policy decisions of EC-member countries are of the greatest import to Canada. The best example of this is the mediation of the EC and its member states in the Yugoslavian conflict.

In recent years, the EC and its member states have increasingly spoken in one voice on a growing number of matters. Through the European Commission, member states have mechanisms to implement the economic and trade aspects of foreign policy, regarding both the EPC and the CFSP, on a community-wide scale. An example of this is the leading role played by the Commission in coordinating western assistance for the new democracies of Central and Eastern Europe.

A distinction must be made between the EPC and its successor, the CFSP, and the foreign relations of the EC, even though their activities involve the same participants, i.e., the Commission and the foreign ministers of the EC member states.

The EC's foreign relations concern its international powers set out in the founding treaties, such as trade policy, the common agricultural policy, fishing and economic assistance. The basic principle set out in the Single European Act and the Treaty of European Union remains that of coherence between the foreign policies of the EC and the policies agreed upon within the EPC or the CFSP.

European Community — Fact Sheet

General

Capitals:	Brussels, Strasbourg, Luxembourg
Total area:	2,361,680 km ²
Population:	343 million
Currency:	European Currency Unit (ECU)
Exchange rate:	1 ECU = \$1.47 (April 1992)
Languages:	Danish, Dutch, English, French, German, Greek, Italian, Portuguese, Spanish

Political

President of the Commission:	Jacques Delors (French), since 1985
Vice-president:	Frans Andriessen (Dutch)
Main political parties:	Socialist Group (SG); European People's Party (Christian Democrats, CD); European Democrats (Conservatives, Cons.); Liberal and Democratic Reformist Group (Lib.); Communists (Com.); Rainbow Group (Green)
Type of government:	European Parliament composed of 518 members elected for 5 years

Distribution of seats following June 1989 election:

SG	180	Green	39
CD	123	Cons.	34
Lib.	44	Others	57
Com.	41		

Presidency of the Council

Portugal, January - June 1992
United Kingdom, July - December, 1992

Next elections

1994

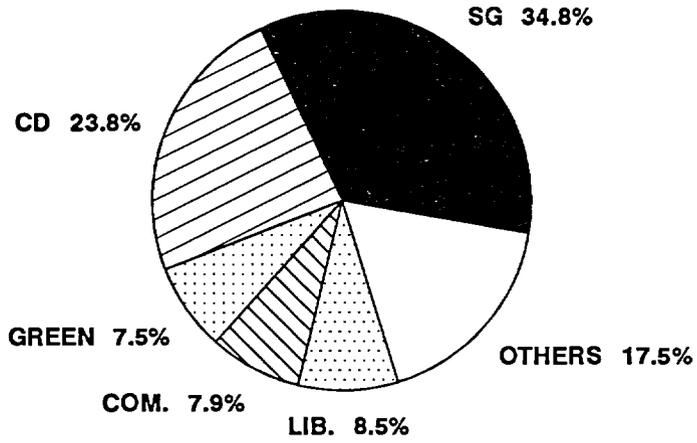
Economic *

Head of external relations and trade policy:	Frans Andriessen (Dutch)
Head of economic and financial affairs:	Henning Christophersen (Danish)
GDP:	\$6,102 billion
GDP per capita:	\$17,790
GDP growth rate:	1.4% (est.)
Unemployment rate:	8.9% (est.)
Inflation rate:	5.5%

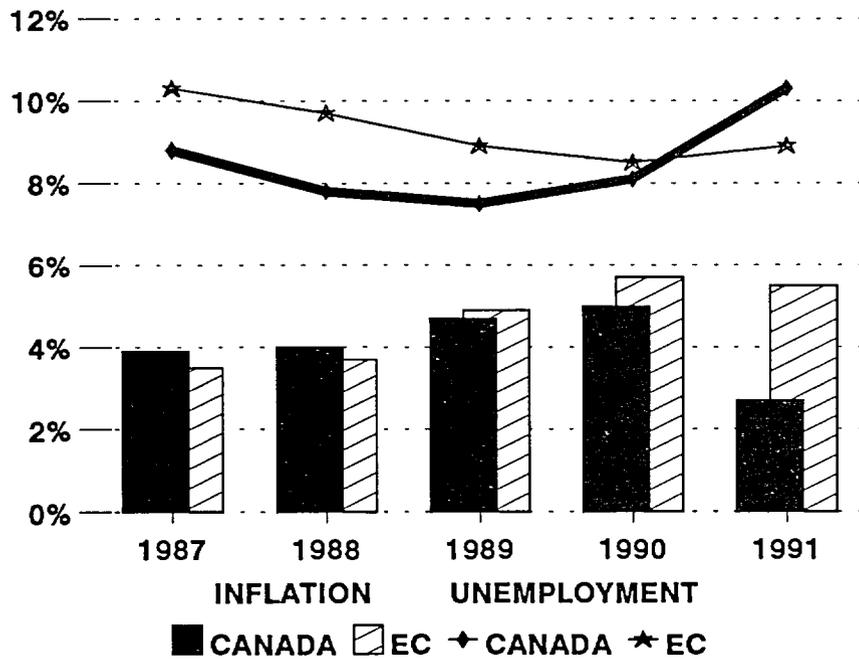
* 1991 figures unless otherwise specified

Imports:	\$688 billion, of which \$11.1 billion was imported from Canada (1990)
Exports:	\$619 billion, of which \$14.7 billion was exported to Canada (1990)
Canadian direct investment in the EC:	\$17.8 billion (1990)
EC direct investment in Canada:	\$30.2 billion (1990)
Diplomatic representation	
Canadian ambassador in Brussels	Gordon Smith
EC ambassador in Ottawa	Jacques Lecomte

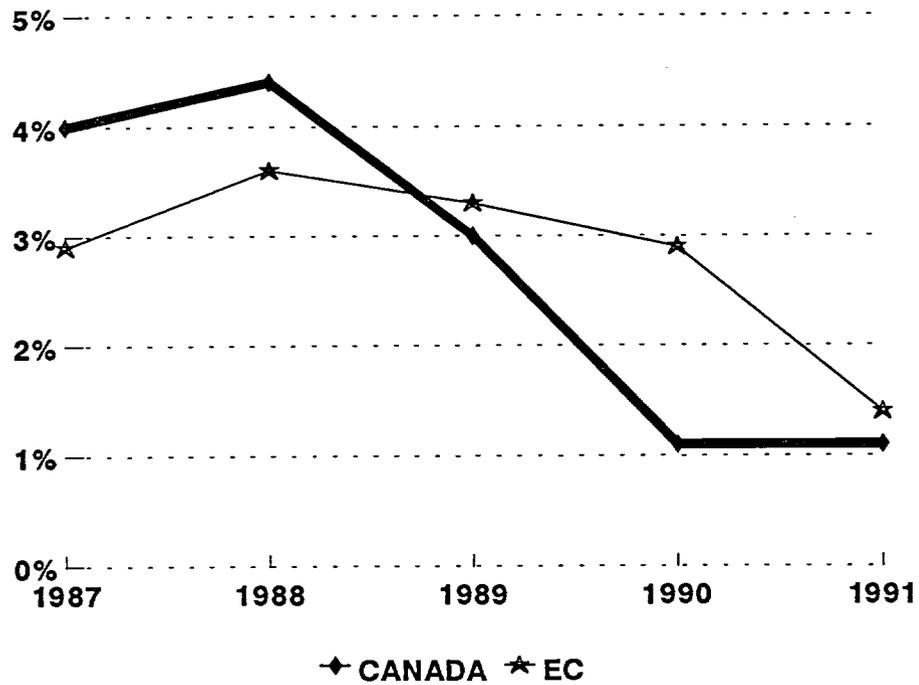
SHARE OF VOTE IN 1989 ELECTION



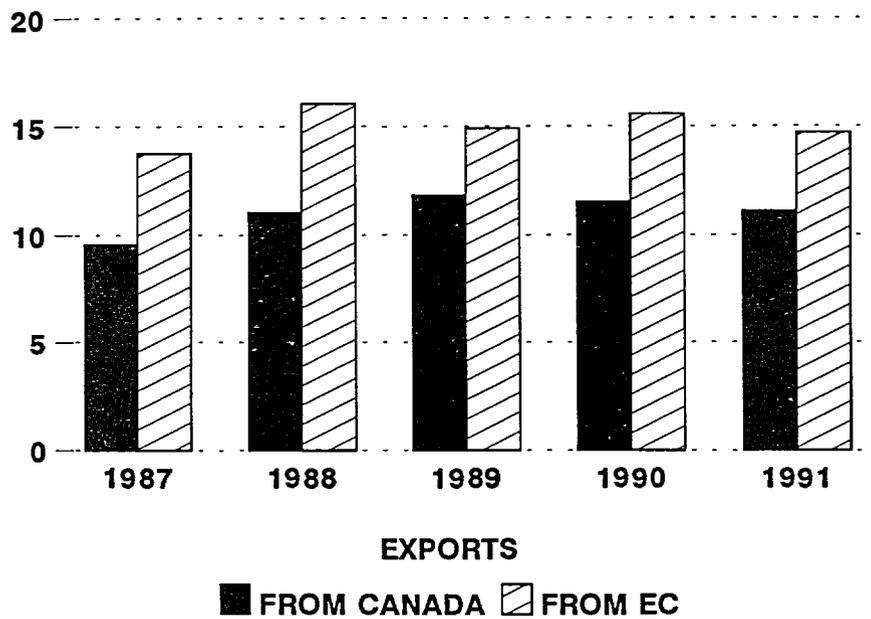
INFLATION & UNEMPLOYMENT CANADA - EC



GDP GROWTH RATE

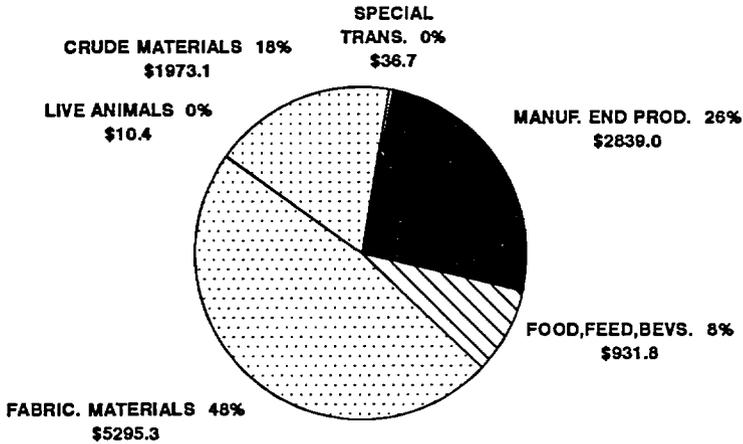


BILATERAL TRADE CANADA - EC (in billions of dollars)



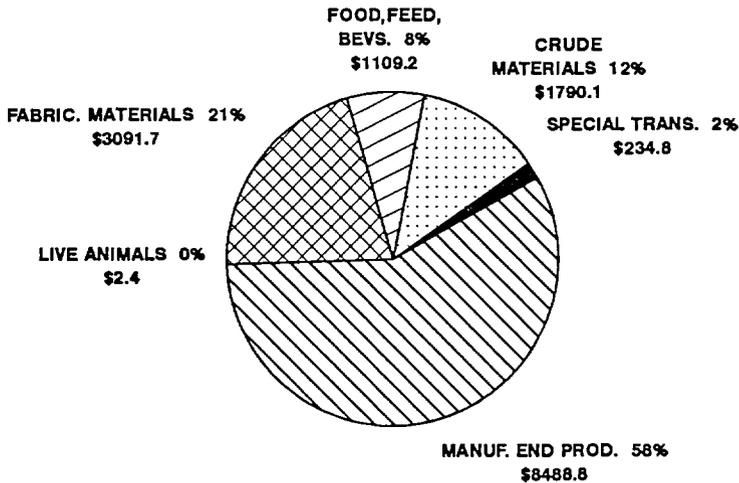
CANADIAN EXPORTS TO EC IN 1991

(in millions of dollars)



EC EXPORTS TO CANADA IN 1991

(in millions of dollars)





Portugal



Canada-Portugal Bilateral Relations

Bilateral relations have been growing since Portugal established a parliamentary democracy following its 1974 revolution and then joined the European Community (EC) in 1986. Cooperation between Canada and Portugal is reinforced through common membership in NATO, the United Nations, the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) and the Conference on Security and Cooperation in Europe (CSCE).

Because Portugal holds the presidency of the European Council for the first six months of 1992, a number of high-level policy consultations have taken place, notably between Secretary of State for External Affairs Barbara McDougall and her Portuguese counterpart, Foreign Minister Joao de Deus Pinheiro.

A state visit to Portugal by Governor General Ray Hnatyshyn in November 1991 underscored the human and historical bonds that both countries share. Canada is home to more than 400,000 people of Portuguese origin, who reside mainly in Toronto. Portugal has been consistently among the top 20 source countries of immigrants to Canada; and more than 100,000 Canadian tourists visit Portugal each year.

In 1991, two-way trade amounted to \$313 million, down from \$345 million in 1990. This decline is largely due to the reduction of Canadian fish exports to Portugal. Canadian exports to Portugal are now at their lowest level since 1986. Over the same period, Portuguese exports to Canada have doubled.

Canada's exports to Portugal consist mainly of fish (cod), raw materials (pulp and paper, iron ore, copper, coal) and agricultural products (pulses, alfalfa, seed potatoes). Our main imports from Portugal

(\$60 million in 1991) include copper ore and oil, and value-added consumer items.

Portugal's economy is undergoing a radical transformation and modernization. As such, it offers increased opportunities for Canadian exports. There are opportunities for joint ventures in manufacturing, pulp and paper plants, construction materials, high technology (advanced information technology, laser, systems engineering, instrumentation and control, information management systems) and environmental protection technologies.

As a member of the EC, Portugal offers access to the broader European market.

In the field of military cooperation, the Canadian government has contributed sonar material valued at about \$25 million to equip three anti-submarine frigates that the Portuguese government has agreed to purchase in cooperation with its NATO allies. Other programs that are under discussion involve both the civilian and military use of Canadian advanced technology. In December 1991, Defence Minister Marcel Masse paid an official visit to Portugal to explore further defence cooperation.

Overfishing is a current issue that has required special attention.

Portuguese fishermen continue to excessively fish "straddling stocks" just outside Canada's 200-mile fishing zone, adjacent to Newfoundland. Access to Canadian ports was closed to Portuguese vessels in June 1986, except in case of emergency. Efforts are underway to resolve this issue through discussions between Canadian and European Community ministers and officials.

Portugal — Political Situation

Following Portugal's non-violent revolution in 1974, the country abandoned the conservative, authoritarian regime of former prime minister Antonio de Oliveira Salazar and began its transition toward a parliamentary democracy. This development had a profound effect on the political, social and economic life of modern-day Portugal.

On October 6, 1991, Anibal Cavaco Silva's centre-right Social Democratic Party (PSD) was re-elected with an absolute majority in the Portuguese parliament. Repeating its 1987 electoral feat, the PSD is the only party since the 1974 revolution (and for the second time) to be in a position to govern without forming a coalition with Portugal's other main political parties, namely the Socialists (PS) and the Unitary Democratic Coalition (CDU).

Since gaining power in 1985, Prime Minister Cavaco Silva has emphasized the need for efficiency and orderly government. Under his administration, Portugal has experienced one of the highest economic growth rates among members of the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), and was successful in 1986 in its bid to join the European Community (EC).

High on the political agenda is the issue of constitutional reform. The ruling Social Democrats are proposing a revision of the constitution to modify the electoral law. Moreover, electoral constituencies may be reorganized, while laws governing political parties and local government law could also be altered. Prime Minister Cavaco Silva's objective is to lower the electoral ceiling, so that a vote of only 38-39% would be necessary to achieve an overall majority in parliament, against the present 43-44%. To do so, he will need the support of the opposition Socialists and others, as constitutional reforms require a two-third majority in parliament.

Portugal — Economy

Among the countries belonging to the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), Portugal had the highest growth rate during the last five years (it was 4.2% in 1990), and is expected to maintain a 3% growth rate in 1992.

Although the positive impact of Portugal's joining the European Community (EC) in 1986 has been considerable, much remains to be done to bring the Portuguese economy and society closer to EC averages, notably with respect to infrastructure development, industrial diversity and access to the latest technologies.

Portugal's per capita income was \$7,100 in 1990, about half that of Spain, and the lowest within the EC. Almost one quarter of its working population is employed in agriculture, which contributes less than 10% of the total national product.

Inflation, which decreased steadily after Portugal joined the EC (from 23% in 1985, to 9% at the beginning of 1988), climbed to about 11.4% by the end of 1991. This prevented Portugal from joining the exchange rate mechanism of the European Monetary System, and eroded some of the potential consumer gains.

Public sector deficits continue to be a chronic problem. To address this, the government aims to hold down government spending and modernise and streamline its public services. Portugal's unemployment rate is officially one of the lowest in the EC (it was 4.7% in 1990), but the percentage of term-contract employment remains relatively high. As Portugal adapts to the EC's single market, there have been increasing social dislocations, such as massive layoffs by multinational companies and the closing of

uncompetitive state-owned industries, a restructuring process familiar to North American industry.

Prime Minister Cavaco Silva's government has implemented a program of reforms, including new legislation on labour, income tax, communications and agriculture. The government has followed an economic policy based on free enterprise, privatizing public enterprises (banks, manufacturing) that were nationalized immediately after the revolution.

In the summer of 1990, the government defined the country's economic objectives by adopting QUANTUM (National Adjustment Plan for Transition to Economic and Monetary Union). This was designed to manage the transition of the economy in preparation for stage two of the EC's economic and monetary union in 1994.

Portugal remains highly dependent on imported oil, which accounts for almost 70% of its energy supply. A new country-wide natural gas distribution project, including the Liquid Natural Gas (LNG) import terminal, will be ready by 1995. This project, which has received substantial financial support from the EC, should decrease Portugal's oil dependency to about 40%, with the remaining 30% of its imported energy supply based on gas.

Portugal — Foreign Policy

Portugal's current foreign policy priority is the successful management of its first presidency of the European Council — from January to June 1992. For Portugal, the challenge is to exercise this leadership efficiently, avoiding controversy, as the European Community (EC) proceeds towards economic and political union.

Portugal's presidency will be dominated by EC budgetary reforms (the "Delors II package"), the completion of the single market, the question of enlarging EC membership, and the challenge of unrest in Yugoslavia. The European Council meeting in Lisbon in June will address these issues and assess the EC's future priorities, notably its common foreign policy and security role.

Another priority of Portuguese foreign policy is the reinforcement of ties with its former colonies in Africa (Angola, Mozambique, Sao Tome and Principe, Cap Verde and Guinea Bissau) and in Latin America (Brazil). In Southern Africa, the Portuguese government mediated a peace accord in Angola in May 1991.

Strengthening its traditional ties with the Arab countries is also very important to Portugal, which is interested in the current Middle East peace process. With respect to its former interests in Indonesia, Portugal continues to defend East Timor's right to independence and self-determination.

Since the 1974 revolution, Portugal's elected governments have maintained a policy of loyalty toward NATO, and a commitment to transatlantic ties. Membership in NATO is a cornerstone of Portuguese defence policy, together with its membership in the Western European Union.

A significant element of the country's foreign policy is supporting the large Portuguese community abroad, which numbers some about four million. Portugal has established a secretary of state for liaison with this community, which is especially prominent in France (900,000) and in South Africa (600,000). Nearly one million Americans and 400,000 Canadians are of Portuguese origin.

Multilaterally, Portugal has demonstrated a strong commitment to achieving progress on human rights, disarmament issues and the environment.

Portugal — Fact Sheet

General

Capital	Lisbon
Total area	92,390 km ²
Population	10.49 million
Currency	Escudo (ESC)
Exchange rate	\$1 = 121.98 ESC, 1990 average
Language	Portuguese

Political

Head of state	President Mario Soares (re-elected by universal and direct suffrage in 1991 for 5 years)
Head of government	Prime Minister Anibal Cavaco Silva (PSD, since 1987)
Minister of Foreign Affairs	Joao de Deus Pinheiro (PSD, since 1987)
Main political parties	Social-democrats (PSD); Socialists (PS); Unitary Democratic Coalition (CDU)
Type of state	Republic
Type of government	Parliamentary democracy, unicameral
Assembly of the Republic	230 members elected for 4 years
Distribution of seats following 1991 election	PSD 135, PS 72, CDU 17, others 6
Next elections	Legislative elections in 1995 and presidential elections in 1996

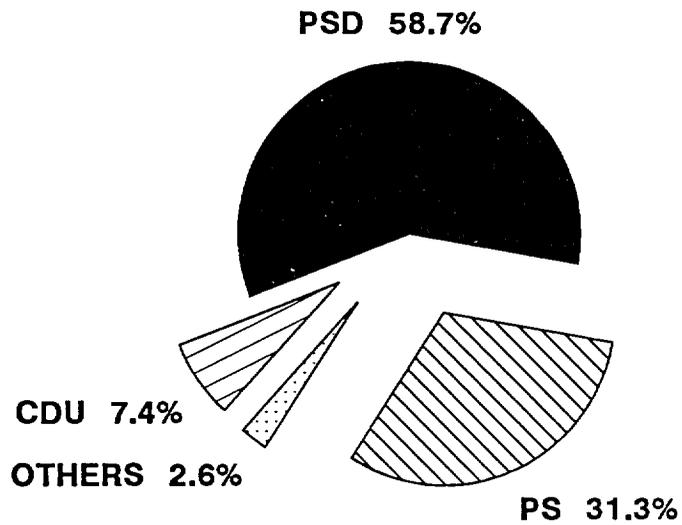
Economic *

Minister of Foreign Trade (trade and tourism)	Fernando Faria de Oliveira (PSD, since 1990)
Minister of Finance	Jorge Braga de Macedo (PSD, since 1991)
GDP	\$59.8 billion
GDP per capita	\$7,100
GDP growth rate	4.2%
Unemployment rate	4.7%
Inflation rate	11.4% (1991)
Total national debt	\$38.9 billion or 65% of GDP
Budget deficit	7% of GDP
Imports	\$28.9 billion in 1991 (\$142.1 million imported from Canada)

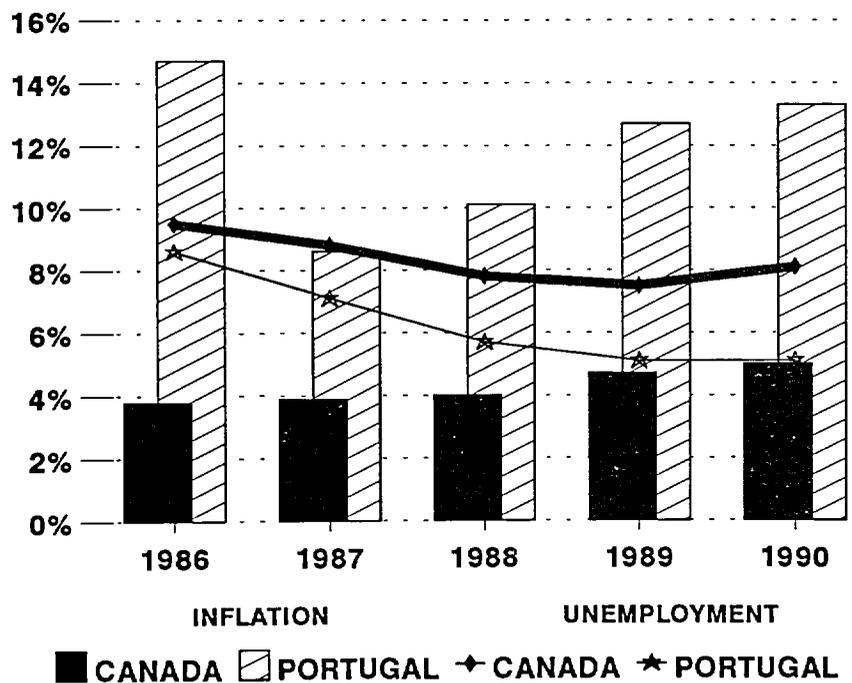
* 1990 figures unless otherwise specified

Exports	\$18 billion in 1991 (\$170.7 million exported to Canada)
Canadian direct investment in Portugal	\$108 million (1989)
Diplomatic representation	
Canadian ambassador in Lisbon	A. Raynell Andreychuk

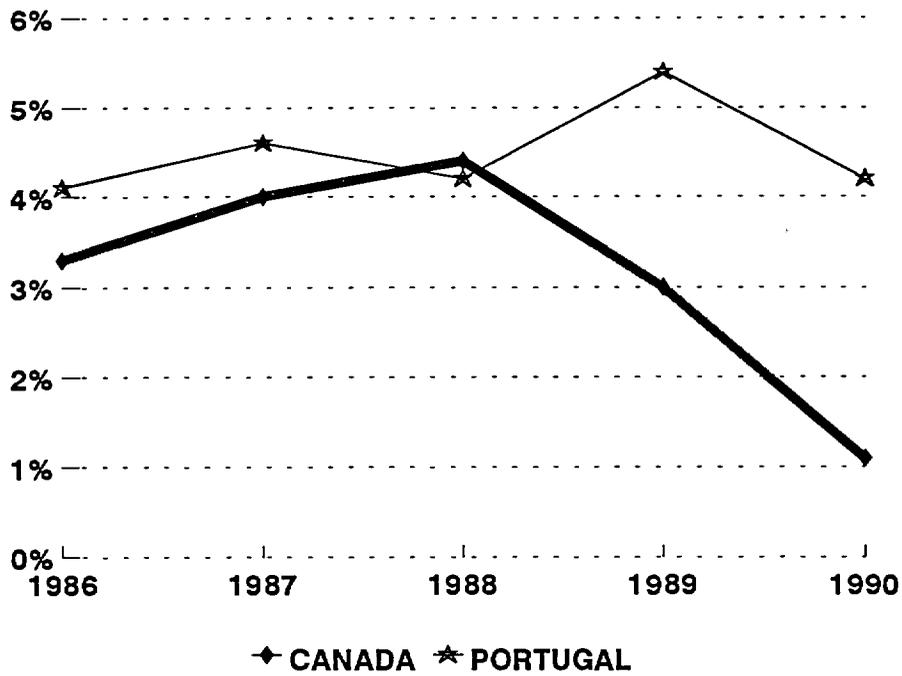
VOTE SHARE BALLOT OF 1991



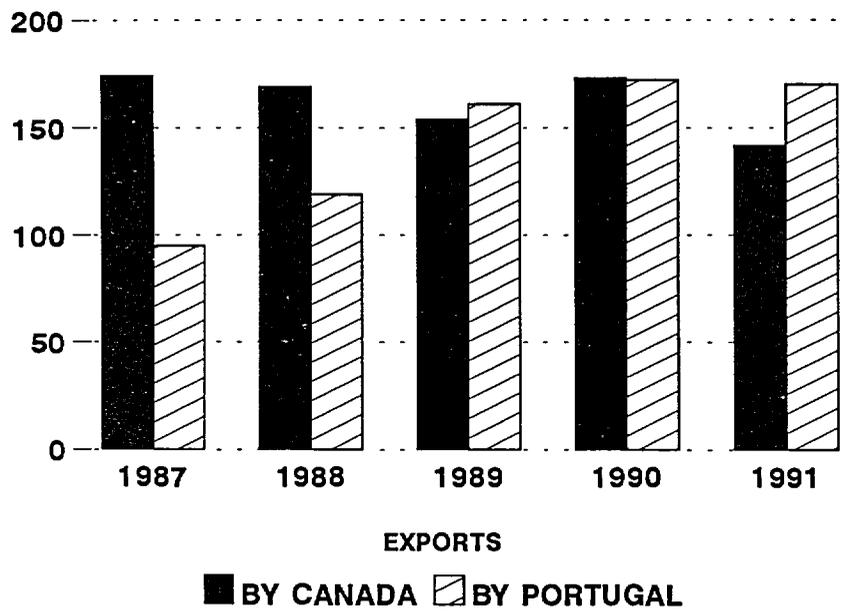
INFLATION & UNEMPLOYMENT CANADA - PORTUGAL



GDP GROWTH RATE

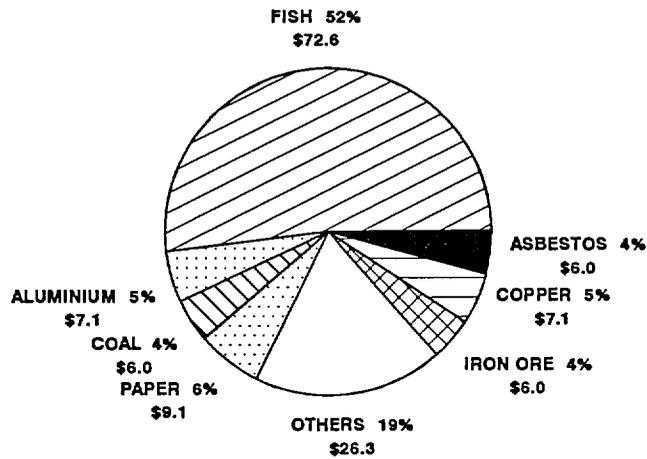


BILATERAL TRADE CANADA - PORTUGAL (in millions of dollars)



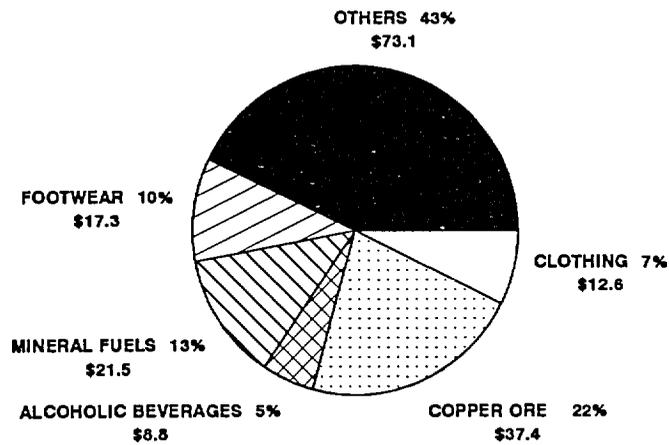
CANADIAN EXPORTS TO PORTUGAL IN 1991

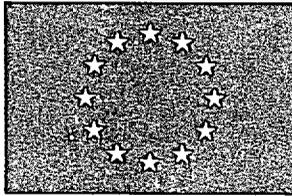
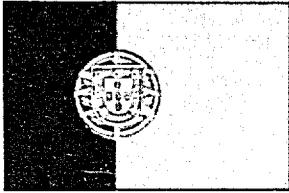
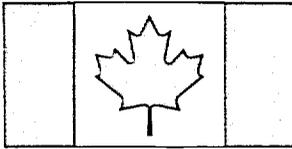
(in millions of dollars)



PORTUGUESE EXPORTS TO CANADA IN 1991

(in millions of dollars)





Visite au Canada

du

**Premier ministre du Portugal
et Président du Conseil européen
Anibal Cavaco Silva**

et du

**Président de la Commission des
Communautés européennes
Jacques Delors**

Le 23 avril 1992

Cahier d'information

Visite au Canada

du

**Premier ministre du Portugal
et Président du Conseil européen
Anibal Cavaco Silva**

et du

**Président de la Commission des
Communautés européennes
Jacques Delors**

Le 23 avril 1992

*Imprimé sur du
papier recyclé*



*Printed on
recycled paper*



Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Imprimé  au Canada

Table des matières

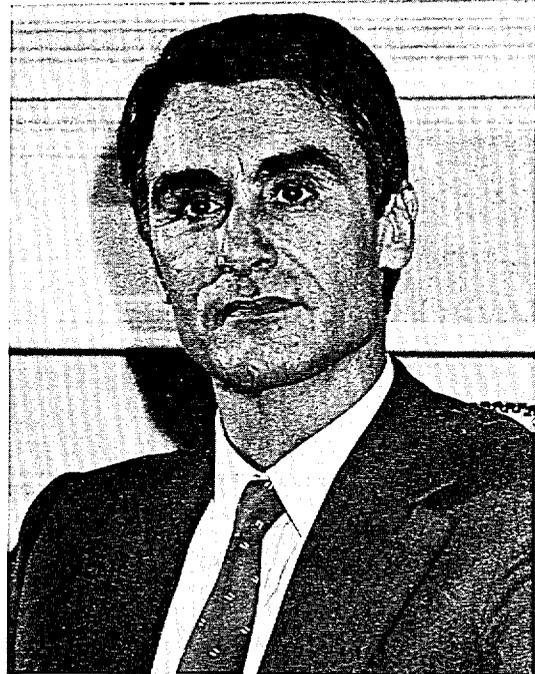
Le Premier ministre du Portugal et Président du Conseil européen Anibal Cavaco Silva	1
Le ministre des Affaires étrangères du Portugal Joao de Deus Pinheiro	2
Le Président de la Commission des Communautés européennes Jacques Delors	3
Le Premier ministre Brian Mulroney	4
La secrétaire d'État aux Affaires extérieures Barbara McDougall	5
Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur Michael Wilson	6
La Communauté européenne	
Les relations bilatérales entre le Canada et la Communauté européenne	9
L'avenir de la Communauté européenne	10
La Communauté européenne et ses institutions	11
La Communauté européenne dans le monde	13
Fiche documentaire sur la Communauté européenne et graphiques	15
Le Portugal	
Les relations bilatérales entre le Canada et le Portugal	23
La politique intérieure du Portugal	25
L'économie du Portugal	26
La politique étrangère du Portugal	27
Fiche documentaire sur le Portugal et graphiques	28

**Le Premier ministre du Portugal
et Président du Conseil européen
Anibal Cavaco Silva**

Né en Algarve, au Portugal, le 15 juillet 1939, M. Cavaco Silva a obtenu, en décembre 1973, un doctorat en économie de l'Université d'York, en Angleterre. De retour au Portugal en 1974, il a travaillé à l'Institut supérieur d'économie de l'Université technique, puis, en 1975, il a enseigné à l'Université catholique du Portugal, pour ensuite être nommé doyen des Finances publiques de l'Université Nouvelle de Lisbonne. Il est l'auteur de nombreuses études, d'articles et de livres portant sur des matières économiques et financières.

D'abord élu député à l'Assemblée de la République en tant que membre du parti de centre droite social-démocrate (PSD) en 1980, M. Cavaco Silva a occupé les postes de ministre des Finances, puis président du Conseil national du Plan de 1981 à 1984. En mai 1985, il a été élu président de la Commission politique nationale du PSD. C'est au cours de cette même année qu'il est devenu Premier ministre du Portugal.

Son gouvernement a été renversé en avril 1987, ce qui a donné lieu quelques mois plus tard à des élections prématurées qui ont assuré la victoire à son parti. Le Portugal s'est joint à la Communauté européenne (CE) en janvier 1986.



Aux élections du 6 octobre 1991, le PSD a été réélu, remportant une majorité absolue à l'Assemblée. Ce parti est le seul à avoir pu gouverner depuis la révolution de 1974 (et ce pour la deuxième fois), sans en appeler à une coalition.

Le Premier ministre Cavaco Silva est marié et père de deux enfants.

**Le ministre des
Affaires étrangères du Portugal
Joao de Deus Pinheiro**

Né à Lisbonne en 1945, M. Deus Pinheiro a obtenu, en 1976, son doctorat en génie chimique et industriel de l'Université de Birmingham, en Angleterre. Il a ensuite été professeur à l'université portugaise de Minho, où il fut nommé recteur en 1984, et à l'université de Lourenço Marques, au Mozambique. Il est l'auteur de nombreux articles et essais publiés dans des revues scientifiques.

M. Deus Pinheiro a été élu à l'Assemblée de la République en 1985, en tant que membre du Parti social-démocrate, représentant la circonscription de Viana do Castelo. Il a été nommé ministre de l'Éducation et de la Culture en 1985 et ministre des Affaires étrangères en 1987.

Élu dans la circonscription de Porto aux élections du 6 octobre 1991, il a été confirmé dans ses fonctions de ministre des Affaires étrangères par le Premier ministre Cavaco Silva.

M. Deus Pinheiro est marié et père de quatre enfants.



**Le Président de la Commission
des Communautés européennes
Jacques Delors**

M. Delors, né à Paris le 20 juillet 1925, a commencé sa vie professionnelle en 1945 comme rédacteur à la Banque de France. Au début des années 50, il s'est engagé dans l'activité syndicale.

De 1962 à 1969, il a été détaché de la Banque de France pour créer et diriger le service des Affaires sociales du Commissariat général au Plan. En 1969, il a été appelé au Cabinet du Premier ministre Chaban-Delmas comme conseiller aux affaires sociales et culturelles. Il a également travaillé à l'Institut de recherches des Nations Unies sur le développement social.

En 1981, il a été nommé ministre de l'Économie et des Finances. En 1984, il a quitté le gouvernement français pour devenir Président des Communautés européennes.

M. Delors est l'un des principaux artisans de l'Acte unique européen (1992), et il a mis de l'avant un plan d'union économique et monétaire pour l'Europe.

M. Delors est marié et père de deux enfants.



Le Premier ministre Brian Mulroney

M. Brian Mulroney est né à Baie-Comeau (Québec) le 20 mars 1939. Il est avocat et a été dirigeant d'entreprise.

Il détient un baccalauréat spécialisé en sciences politiques de l'Université Saint-François-Xavier d'Antigonish (Nouvelle-Écosse) et une licence en droit de l'Université Laval de Québec.

Le 11 juin 1983, M. Mulroney a été élu chef du Parti progressiste-conservateur. Il est ensuite entré à la Chambre des communes en remportant une élection partielle tenue le 29 août 1983 dans la circonscription de Central Nova (Nouvelle-Écosse).

Lors des élections générales de 1984, il a été élu député de la circonscription de Manicouagan (Québec). Son parti a alors remporté le plus grand nombre de sièges de toute l'histoire parlementaire du Canada. Il a été réélu dans la circonscription de Charlevoix (Québec) le 21 novembre 1988, menant son parti à une deuxième victoire majoritaire.

M. Mulroney joue un rôle actif sur la scène publique et au sein de la collectivité depuis bon nombre d'années. En mai 1974, il a été nommé à la Commission Cliche, chargée d'enquêter sur la violence dans l'industrie de la construction au Québec. En 1976, il a été candidat à la direction du Parti progressiste-conservateur du Canada.

Plus tard cette année-là, il est entré au service de la Compagnie Iron Ore du Canada en tant que vice-président exécutif; un an plus tard, il est devenu président de la compagnie.



Il a oeuvré dans de nombreux organismes de charité tels que Centraide de Montréal, l'Association des Grands Frères du Canada, l'Association du Québec pour les déficients mentaux, la Fondation canadienne de diabète juvénile et la Fondation des maladies du coeur de Montréal.

M. Mulroney a épousé Mila Pivnicki et ils ont quatre enfants, Caroline, Benedict, Mark et Nicolas.

**La secrétaire d'État
aux Affaires extérieures
Barbara McDougall**

M^{me} Barbara McDougall est née à Toronto le 12 novembre 1937. Elle a obtenu, en 1960, un baccalauréat ès arts avec spécialisation en sciences politiques et en économie de l'Université de Toronto et est devenue analyste financière agréée en 1973.

Elle a commencé sa carrière professionnelle dans une banque, en tant qu'analyste économique. Puis elle a été analyste de marchés et chroniqueuse financière dans des revues et à la télévision.

Elle a ensuite exercé pendant dix ans les fonctions d'analyste de placements spécialisée dans les produits forestiers. De 1976 à 1981, M^{me} McDougall a été vice-présidente d'une compagnie d'opérations boursières. De 1982 jusqu'à son entrée en 1984 sur la scène politique fédérale, elle a été directrice exécutive du Conseil canadien des analystes financiers.

M^{me} McDougall a été élue au Parlement pour la première fois en septembre 1984 dans la circonscription de St. Paul's, de Toronto. Elle a été réélue dans la même circonscription en novembre 1988.

Elle a été nommée ministre d'État aux Finances dès son entrée en politique. De 1986 à 1988, elle a détenu simultanément trois portefeuilles : elle a été ministre d'État à la Privatisation, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable des Affaires réglementaires.

M^{me} McDougall a été ministre de l'Emploi et de l'Immigration de mars 1988 jusqu'à sa nomination au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en avril 1991.



Elle préside le Comité du Cabinet chargé de la politique étrangère et de la défense, et elle fait partie du Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification ainsi que du Comité du Cabinet sur l'unité canadienne et les négociations constitutionnelles.

M^{me} McDougall a été présidente de la campagne de souscription de l'Armée du Salut, à Toronto, et elle a siégé au conseil d'administration d'organismes enseignant des connaissances pratiques élémentaires et s'occupant de personnes âgées. Elle a aussi été vice-présidente de la Société Elizabeth Fry de Colombie-Britannique.

**Le ministre de l'Industrie,
des Sciences et de la Technologie
et ministre du Commerce extérieur
Michael Wilson**

Né à Toronto en 1937, M. Wilson a obtenu un baccalauréat en commerce de l'Université de Toronto. En 1959, il a commencé à travailler dans le secteur des services bancaires d'investissement à Londres, New York et Toronto. Il a également travaillé à Ottawa, au ministère des Finances, pendant deux ans.

En 1973, il est devenu vice-président exécutif de la Dominion Securities et a été chargé des finances internationales et publiques, ainsi que du financement des entreprises.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1979 dans la circonscription torontoise d'Etoibicoke Centre, M. Wilson a occupé le poste de ministre d'État au Commerce extérieur dans le gouvernement de M. Clark.

De 1980 à 1984, il a été critique de l'Opposition en matière d'industrie et de commerce d'abord, puis d'énergie, d'expansion industrielle régionale et enfin, de finances. En 1983, il a été candidat à la direction du Parti progressiste-conservateur.

M. Wilson a été réélu à la Chambre des communes lors des élections générales de 1980, 1984 et 1988. En 1984, le Premier ministre Mulroney le nommait ministre des Finances et il l'a confirmé dans ces fonctions à l'issue des élections générales de 1988.

En sa qualité de ministre des Finances, M. Wilson a participé de près à la négociation de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et a dirigé la modernisation du régime fiscal canadien.



M. Wilson est président du Comité du Cabinet chargé de la politique économique et du commerce, et membre du Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification, de celui des opérations et de la planification, de même que du Comité du Cabinet sur l'unité canadienne et les négociations constitutionnelles.

La Communauté européenne



Les relations bilatérales entre le Canada et la Communauté européenne

Le Canada a depuis longtemps consacré une attention particulière à ses relations avec la Communauté européenne (CE) et ses douze États membres. La CE est le deuxième partenaire commercial du Canada.

En 1976, la CE et le Canada ont signé un accord-cadre visant à promouvoir, diversifier et développer leurs échanges commerciaux et économiques. Les deux parties se rencontrent tous les ans pour promouvoir et examiner l'activité économique.

Par l'implantation de l'Acte unique européen en 1987, la CE a pris encore plus d'importance pour le Canada. Depuis l'effondrement des régimes communistes d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, l'Acte a donné une nouvelle vigueur à la CE qui est devenue le point de mire des nouvelles démocraties. La force de l'Europe de l'Ouest a contribué à unifier l'Allemagne et à lui donner une assise démocratique.

La Coopération politique européenne (CPE), institutionnalisée par l'Acte unique, n'est pas un mécanisme de la Communauté. C'est un mécanisme de coopération et de consultation intergouvernementales entre les douze États membres de la CE et la Commission des Communautés européennes sur toutes sortes de questions de politique. En 1988, le Canada avait convenu avec les douze États de tenir des consultations semi-annuelles de ministres et hauts fonctionnaires sur de grandes questions de politique étrangère en rapport avec la CPE.

L'adoption d'une déclaration sur les relations entre le Canada et la CE, en novembre 1990, a marqué un tournant dans les relations politiques du Canada avec la Communauté et ses États membres. Cette déclaration engage les parties à relever de concert les défis communs de l'avenir et elle renforce les mécanismes de consultation politique au moyen de consultations entre le Premier ministre du Canada, le Président du Conseil européen et le Président de la Commission des Communautés européennes.

En signant à Maastricht le Traité sur l'Union européenne, la CE et ses États membres se sont engagés dans une nouvelle phase d'intégration comportant à la fois une union économique et monétaire et un processus d'union politique. Le Canada tient compte de cette évolution dans ses relations avec la CE.

L'avenir de la Communauté européenne

La Communauté européenne est fière d'être devenue la première entité économique en son genre au monde et le point de mire des démocraties naissantes d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Son processus d'intégration croissante, tant sur le plan économique que politique, continue.

La ratification en 1987 de l'Acte unique européen, qui ouvre la voie à un immense marché unique à partir de 1993, a lancé la CE vers une intégration de plus en plus poussée. Il a jeté les bases d'une coopération politique, économique et monétaire et a élargi les compétences de la CE. En habilitant le Conseil à prendre des décisions dans certains domaines clés de la construction du marché unique, il a rendu le processus décisionnel plus efficace.

De plus, l'Acte unique a introduit un mécanisme de coopération avec le Parlement européen lui permettant, dans certains domaines, de proposer des amendements aux lois de la CE adoptées par le Conseil.

Au Conseil européen de Rome, en décembre 1990, les leaders européens ont lancé deux conférences intergouvernementales pour définir les bases et les structures d'une union économique et monétaire et d'une union politique. Ces deux conférences ont eu pour résultat le Traité sur l'union européenne, signé à Maastricht, le 7 février 1992.

En plus de traiter d'union économique et monétaire, ce traité met sur pied une politique étrangère et une politique de sécurité communes et il institutionnalise la coopération intergouvernementale dans le domaine judiciaire et les affaires intérieures, ce qui approfondit la coopération politique européenne. Il accroît les pouvoirs de la CE dans des domaines de compétence qu'elle possède déjà, comme l'environnement, et élargit son champ d'action vers de nouveaux secteurs, comme l'énergie, les réseaux transeuropéens ou la mise en oeuvre d'une charte sociale.

À cette intégration interne de la Communauté correspond une expansion vers l'extérieur, car plusieurs pays limitrophes ont fait ou pensent faire une demande d'adhésion à la Communauté. On croit généralement que l'Autriche, la Suède et la Finlande seront les prochains pays à se joindre à la CE.

La Communauté européenne et ses institutions

Historique

Après la Seconde Guerre mondiale, face à une Europe dévastée, un groupe d'hommes politiques européens visionnaires, parmi lesquels Jean Monnet, Robert Schuman et Konrad Adenauer, ont décidé de jeter les bases d'une Europe unie, au-delà des nationalismes et des rancœurs, afin d'empêcher la répétition d'un pareil conflit. Ils souhaitaient construire l'Europe par étapes, « pierre par pierre », et d'une manière irréversible. Le but de cette Communauté européenne était le rapprochement, d'abord économique, puis politique, des peuples européens qui serait atteint grâce à des institutions communes.

À l'origine, on désignait ces institutions en termes de « communautés ». Elles comprenaient la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) établie en 1951, la Communauté économique européenne (CEE) fondée en 1957 par le Traité de Rome et la Communauté européenne de l'Énergie atomique (EURATOM) dont le traité fut aussi signé en 1957. Petit à petit, ces trois institutions ont été perçues comme une seule « communauté » et, en 1967, elles sont passées sous l'égide d'un seul Conseil des ministres et d'une seule Commission chargée de l'application de leurs traités.

Les institutions

La Commission des Communautés européennes

La Commission des Communautés européennes est composée de 23 directions

générales qui traitent, comme des ministères, de domaines sectoriels. Son rôle est de veiller à l'application des traités et de formuler des recommandations ou des opinions s'y rapportant et d'exercer les mandats qui lui sont confiés par le Conseil des ministres. La Commission a le pouvoir exclusif de soumettre des projets de loi et d'établir les politiques de la CE.

Le Conseil européen

Le Conseil européen est composé des chefs d'État et de gouvernement des États membres. La présidence alterne à tous les six mois entre les États membres et le Conseil se réunit au moins une fois dans la capitale du pays qui exerce alors la Présidence du Conseil des ministres. Il discute des questions internes de la Communauté et des questions de politique étrangère et il a pour mandat de définir les grandes orientations de la CE.

Le Conseil des ministres

Le Conseil des ministres est l'organe législatif et décisionnel de la Communauté dans les domaines relevant de sa compétence en vertu des traités. Chaque État membre y délègue un ministre en fonction des sujets à l'ordre du jour. Les Conseils des Affaires générales (ministres des Affaires étrangères), de l'Économie et des Finances, et de l'Agriculture se réunissent normalement une fois par mois.

Le Parlement européen

Le Parlement européen donne des avis sur la législation de la CE, examine le budget de la Communauté et exerce un contrôle démocratique sur la Commission. Depuis l'Acte unique, grâce à la procédure de coopération, il a le pouvoir — limité — de proposer des amendements aux projets de loi devant le Conseil.

La Cour de Justice

La Cour de Justice a pour rôle d'interpréter et d'appliquer les traités établissant les Communautés et de s'assurer que les règlements et directives de la CE y sont conformes. Les treize juges et les six avocats généraux qui la composent sont nommés par les États membres et ils ont des mandats renouvelables de six ans. La Cour est composée de deux chambres dont l'une est un tribunal de première instance pour les affaires administratives.

La Cour des comptes

La Cour des comptes contrôle l'exécution du budget. Elle est composée de douze membres désignés pour six ans par le Conseil des ministres. Elle vérifie la légalité et la régularité des recettes et dépenses de la CE et sa gestion financière.

La Communauté européenne dans le monde

Bien qu'il n'y ait pas d'entité unique qui s'occupe des Affaires étrangères au sein de la Communauté européenne (CE), ses États membres travaillent de concert dans plusieurs domaines. La CE entretient des relations diplomatiques avec plus d'une centaine de pays, ainsi qu'avec de nombreuses organisations internationales. Elle participe à des conférences internationales sur le commerce et le développement, ainsi qu'au dialogue « Nord-Sud » avec les pays en développement. La CE a le titre d'observateur à l'Organisation des Nations Unies.

La Communauté a signé des ententes de commerce et de coopération avec de nombreux pays, y compris le Canada. Elle est partie à 37 conventions internationales, dont 17 à titre exclusif, c'est-à-dire sans que les États membres ne les aient signées. Elle a aussi engagé des fonds importants (12 milliards d'écus pour la période 1990-1995) d'aide et d'investissement dans les 69 pays en développement membres du groupe Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP) partie à la quatrième Convention de Lomé.

Au cours des années 80, la CE a entrepris de se doter d'une stature politique à la mesure de son poids économique grandissant. Les États membres ont décidé de se consulter davantage et de s'informer mutuellement de leurs initiatives en matière de politique étrangère.

L'Acte unique européen a officialisé cette procédure de consultations appelée Coopération politique européenne (CPE), et il a établi un secrétariat pour aider la présidence à préparer et à mettre en oeuvre les activités de la CPE. La Commission est aujourd'hui pleinement associée aux travaux de la CPE.

Le Traité sur l'Union européenne, dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} janvier 1993, et qui met sur pied une politique étrangère et une politique de sécurité communes (PESC), va plus loin que la CPE. Bien qu'il soit encore au niveau des gouvernements, ce nouveau processus prévoit une coopération et une consultation systématiques en matière de politique étrangère et de politique de sécurité et octroie à la Commission un droit d'initiative équivalent à celui des États membres, ce qu'elle ne possède pas présentement dans le cadre de la CPE.

De plus, la PESC envisage l'élaboration d'une politique de défense commune et n'exclut pas une défense commune en tant que telle. On trouve à cet effet, en annexe au traité, une déclaration sur l'union de l'Europe occidentale établissant les liens organiques qu'elle possède respectivement avec la CE et l'OTAN.

Les décisions des membres de la CE en matière de politique étrangère sont des plus importantes pour le Canada. La médiation de la Communauté et de ses États membres dans le conflit yougoslave en offre le meilleur exemple.

Ces dernières années, la Communauté et ses États membres se sont exprimés de plus en plus d'une seule voix sur un nombre croissant de sujets. Par l'entremise de la Commission européenne, les États membres disposent de mécanismes pour mettre en oeuvre les aspects économiques et commerciaux de la politique étrangère à l'échelle de la CE, tant en ce qui concerne la CPE que la PESC, qui lui succède. À cet égard, on peut rappeler le rôle de leader que joue la Commission dans la coordination de l'assistance occidentale aux nouvelles démocraties d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.

Il faut cependant différencier la CPE (et la PESC qui lui succède), des relations extérieures de la CE, même si leurs activités touchent les mêmes intervenants, c'est-à-dire la Commission et les ministres des Affaires étrangères des États membres de la CE. Les relations extérieures de la CE traitent de ses compétences internationales définies dans les traités constitutifs, comme la politique commerciale, la politique agricole commune, la pêche, l'assistance économique.

Le principe de base inscrit dans les textes de l'Acte unique européen et du Traité d'union européenne demeure celui de la cohérence qui doit exister entre les politiques extérieures de la Communauté et les politiques convenues au sein de la CPE ou de la PESC.

Fiche documentaire sur la Communauté européenne

Données générales

Capitales	Bruxelles, Strasbourg, Luxembourg
Superficie	2 361 680 km ²
Population	343 millions
Monnaie	ÉCU (Unité monétaire de la Communauté européenne)
Taux de change	1 ÉCU = 1,47 \$ (avril 1992)
Langues	Allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais, portugais

Données politiques

Président de la Commission	M. Jacques Delors (Français), depuis 1985																
Vice-président	M. Frans Andriessen (Néerlandais)																
Principaux partis politiques	Le Groupe socialiste (GS), le Parti du peuple européen (Chrétiens-démocrates, CD), les Démocrates européens (Conservateurs, Cons.), le Groupe des libéraux et des réformistes démocratiques (Lib.), les Communistes (Com.), le Groupe arc-en-ciel (Verts)																
Type de gouvernement	Parlement composé de 518 membres élus pour cinq ans																
Répartition des sièges (scrutin de juin 1989)	<table><tr><td>GS</td><td>180</td><td>Verts</td><td>39</td></tr><tr><td>CD</td><td>123</td><td>Cons.</td><td>34</td></tr><tr><td>Lib.</td><td>44</td><td>Autres</td><td>57</td></tr><tr><td>Com.</td><td>41</td><td></td><td></td></tr></table>	GS	180	Verts	39	CD	123	Cons.	34	Lib.	44	Autres	57	Com.	41		
GS	180	Verts	39														
CD	123	Cons.	34														
Lib.	44	Autres	57														
Com.	41																
Présidence du Conseil	Portugal, janvier-juin 1992 Royaume-Uni, juillet-décembre 1992																
Prochaines élections	1994																

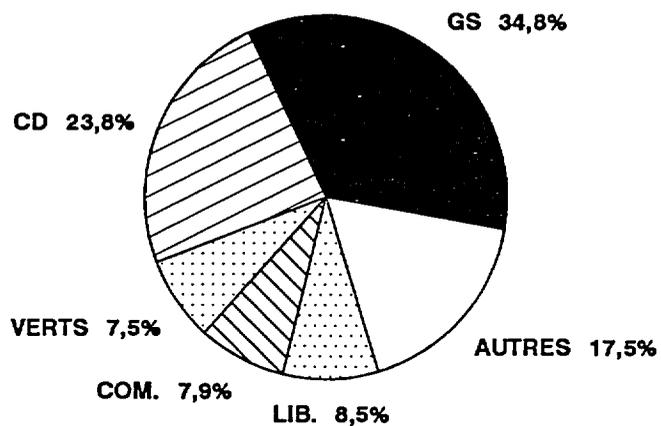
Données économiques *

Directeur des Relations et de la Politique commerciale extérieures	M. Frans Andriessen (Néerlandais)
Directeur des Affaires économiques et financières	M. Henning Christophersen (Danois)
PIB	6 102 milliards \$
PIB par habitant	17 790 \$
Taux de croissance du PIB	1,4 % (est.)
Taux de chômage	8,9 % (est.)

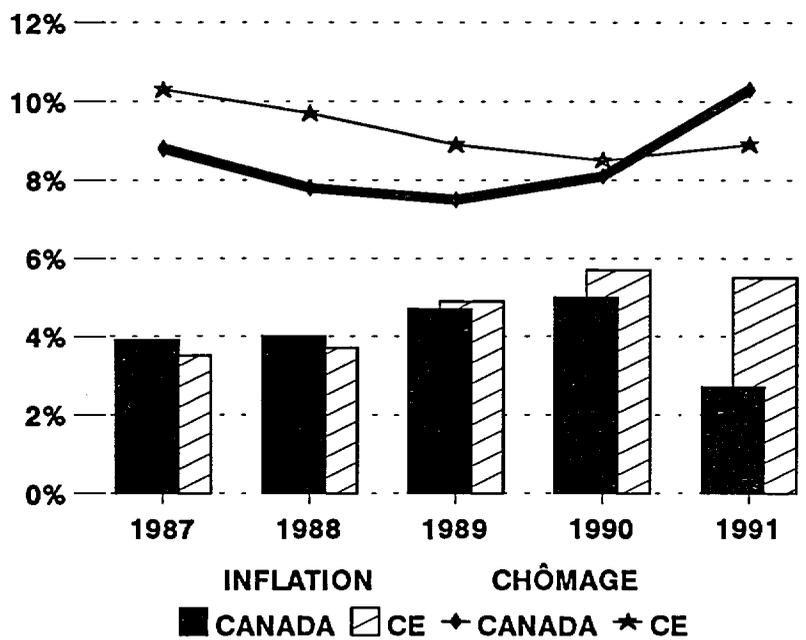
* Données de 1991 à moins d'indication contraire.

Taux d'inflation	5,5 %
Importations	688 milliards \$ en 1990 (11,1 milliards \$ du Canada)
Exportations	619 milliards \$ en 1990 (14,7 milliards \$ au Canada)
Investissements directs canadiens dans la CE	17,8 milliards \$ (1990)
Investissements directs de la CE au Canada	30,2 milliards \$ (1990)
Représentation diplomatique	
Représentation canadienne à Bruxelles	L'ambassadeur Gordon Smith
Représentation de la CE à Ottawa	L'ambassadeur Jacques Lecomte

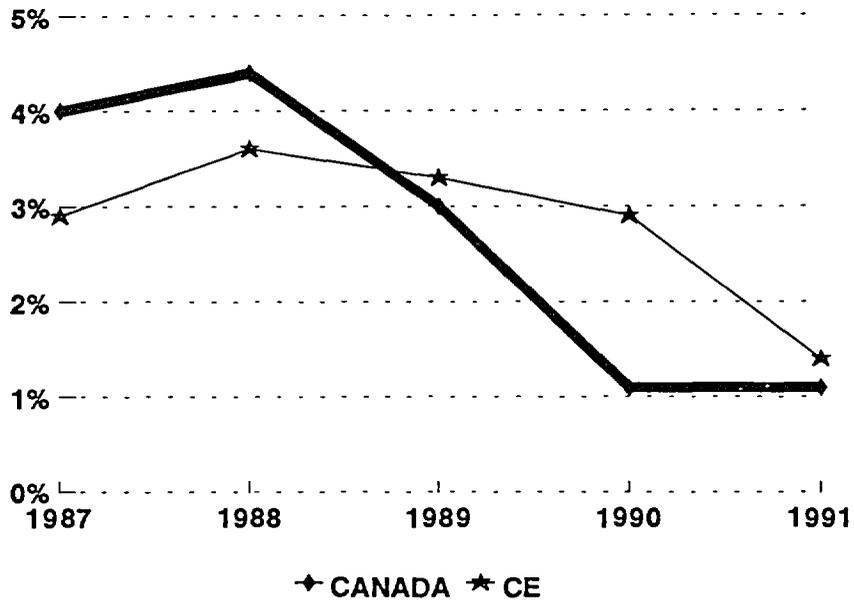
RÉPARTITION DU VOTE SCRUTIN DE 1989



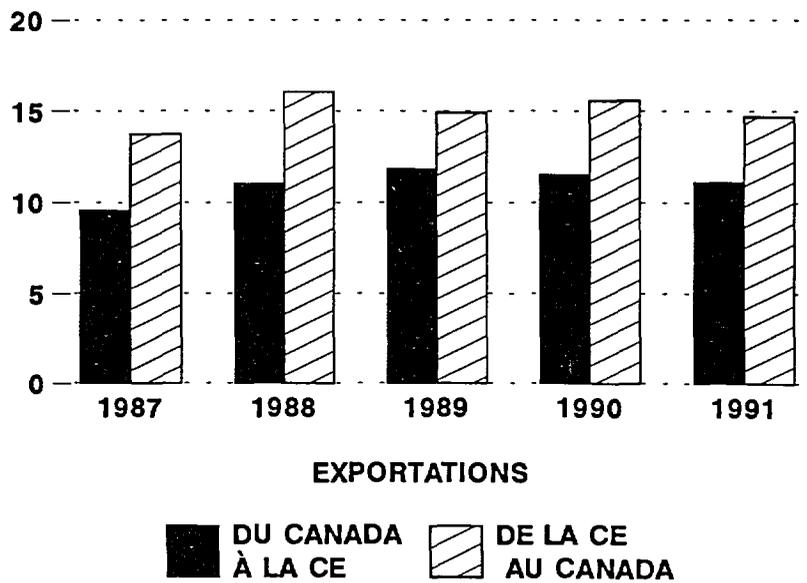
INFLATION ET CHÔMAGE CANADA - CE



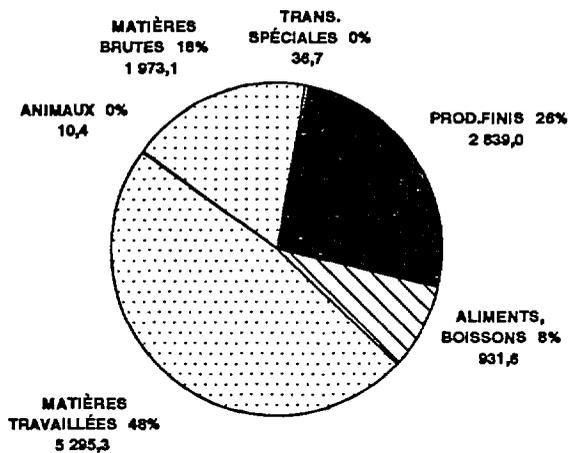
TAUX DE CROISSANCE DU PIB



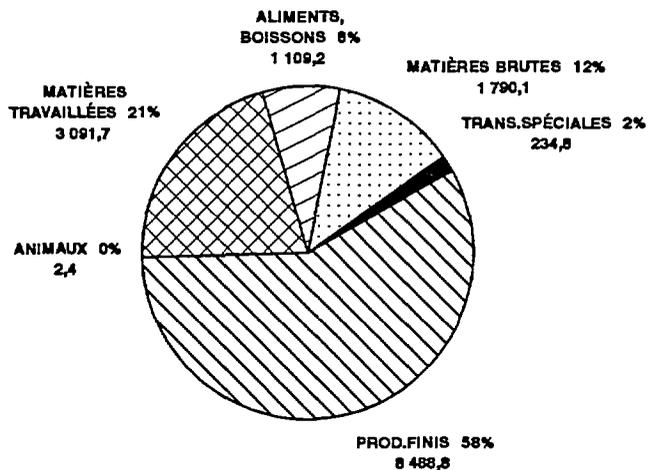
COMMERCE BILATÉRAL CANADA - CE (en milliards \$)



IMPORTATIONS DE LA CE VENANT DU CANADA EN 1991 (en millions \$)

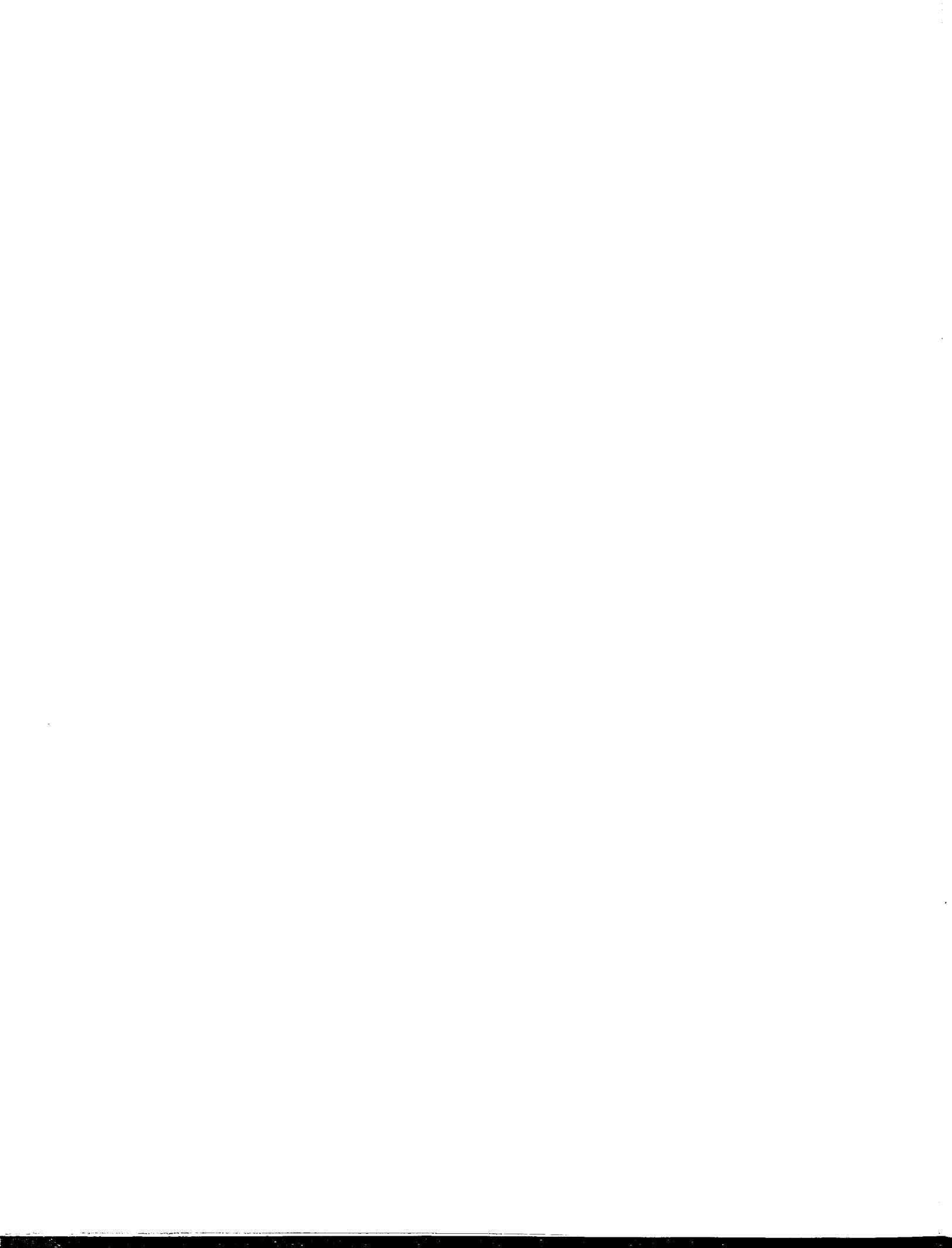


EXPORTATIONS DE LA CE AU CANADA EN 1991 (en millions \$)





Le Portugal



Les relations bilatérales entre le Canada et le Portugal

Nos relations bilatérales avec le Portugal ont pris de l'ampleur depuis l'instauration d'une solide démocratie parlementaire dans ce pays (suite à la révolution de 1974) et son adhésion à la Communauté européenne (CE) en 1986. Ces relations se sont intensifiées grâce à notre participation commune au sein d'organisations internationales comme l'OTAN, les Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Étant donné que le Portugal assume la présidence du Conseil européen de janvier à juin 1992, un certain nombre de consultations à haut niveau ont eu lieu entre la secrétaire d'État aux Affaires extérieures Barbara McDougall et son homologue portugais, le ministre des Affaires étrangères Joao de Deus Pinheiro.

La visite officielle au Portugal en novembre 1991 du gouverneur général du Canada, M. Ramon Hnatyshyn, a mis en évidence les liens étroits qui unissent nos deux pays sur les plans historique et humain. Plus de 400 000 citoyens d'origine portugaise habitent au Canada, et la majorité réside à Toronto. En fait, le Portugal se situe depuis longtemps parmi les 20 principaux pays d'immigration au Canada. Il attire par ailleurs plus de 100 000 touristes canadiens par année.

En 1991, les échanges commerciaux ont atteint 313 millions \$, soit une diminution par rapport à l'année précédente (345 millions \$). Cette diminution est en grande partie attribuable à la réduction des

exportations canadiennes de poisson acheminées au Portugal. Les exportations du Canada vers ce pays ont atteint leur niveau le plus bas depuis 1986. Celles du Portugal vers le Canada ont doublé durant la même période.

Les principaux produits que le Canada exporte au Portugal sont le poisson (morue), les matières premières (pâtes et papiers, minerai de fer, cuivre, charbon) et les produits agricoles (légumineuses, luzerne, pommes de terre de semence). Quant à ses importations en provenance de ce pays (dont la valeur était de 60 millions \$ en 1991), elles comprennent du minerai de cuivre, du pétrole et des produits de consommation à valeur ajoutée.

L'économie portugaise est en voie de se transformer radicalement et de se moderniser. À ce titre, elle offre de plus en plus de débouchés pour les produits canadiens. Elle offre également des occasions de coentreprise dans les secteurs suivants : fabrication, usines de pâtes et papiers, matériaux de construction, haute technologie (télématique, laser, systémique, instrumentation et contrôle, systèmes de gestion de l'information) et techniques de protection de l'environnement.

En sa qualité de membre de la Communauté européenne, le Portugal constitue une voie d'accès au vaste marché européen.

Dans le domaine de la coopération militaire, le gouvernement du Canada a fourni des sonars évalués à environ 25 millions \$ pour équiper trois frégates anti-sous-marines que le gouvernement du Portugal a convenu d'acheter en collaboration avec ses alliés de l'OTAN. D'autres programmes, qui prévoient l'utilisation de la technologie de pointe canadienne, à des fins tant civiles que militaires, font aussi l'objet de discussions. En décembre 1991, le ministre de la Défense nationale Marcel Masse a effectué une visite officielle au Portugal afin d'étudier la possibilité de développer davantage la coopération militaire entre les deux pays.

La surpêche est un sujet délicat sur lequel il a fallu se pencher. Les pêcheurs portugais continuent de faire de la surpêche des stocks avoisinant la zone de pêche canadienne de 200 milles près de Terre-Neuve. L'accès aux ports canadiens a été interdit aux navires portugais en juin 1986, sauf en cas d'urgence. Des discussions entre les ministres et les fonctionnaires du Canada et de la Communauté européenne sont en cours pour tenter de résoudre ce différend.

La politique intérieure du Portugal

Après sa révolution pacifique de 1974, le Portugal a renoncé au régime conservateur et autoritaire de l'ex-Premier ministre Antonio de Oliveira Salazar et a amorcé un mouvement de transition vers la démocratie parlementaire. La vie politique, sociale et économique du Portugal en a été profondément bouleversée.

Le 6 octobre 1991, le Parti social-démocrate (PSD), parti de centre droite de M. Anibal Cavaco Silva, obtenait la majorité absolue au parlement portugais. En répétant sa victoire électorale de 1987, le PSD est devenu, pour une deuxième fois, le seul parti depuis la révolution de 1974 à pouvoir gouverner sans avoir à former de coalition avec les autres principaux partis politiques tels que le Parti socialiste (PS) et la Coalition démocrate unitaire (CDU).

Depuis son accession au pouvoir en octobre 1985, le Premier ministre Cavaco Silva a mis l'accent sur l'efficacité administrative et un gouvernement ordonné. Sous son administration, le Portugal a connu un des taux de croissance les plus élevés parmi les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et il a réussi à se joindre à la Communauté européenne en 1986.

La question de la réforme constitutionnelle est au premier rang de l'agenda politique du Portugal. Les dirigeants sociaux-démocrates proposent une révision de la Constitution afin de modifier la loi électorale du pays. De plus, les circonscriptions électorales pourraient être modifiées, de même que les lois régissant les partis politiques et les gouvernements locaux.

L'objectif du Premier ministre Cavaco Silva est de transformer le système, pour qu'un simple vote de 38-39 % des suffrages soit nécessaire pour obtenir une majorité complète à l'Assemblée, plutôt que l'actuel vote de 43-44 %. Pour ce faire, il aura besoin de l'appui des socialistes et des autres partis puisque la réforme de la Constitution requiert un vote majoritaire des deux tiers de l'Assemblée.

L'économie du Portugal

Le taux de croissance du Portugal a été le plus élevé des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) au cours des cinq dernières années (4,2 % en 1990), et il devrait se maintenir à 3 % en 1992.

Bien que les avantages de l'adhésion à la Communauté européenne (CE), en 1986, aient été considérables, il reste beaucoup à faire pour amener l'économie et la société du Portugal plus près des moyennes qui prévalent au sein de la CE, notamment lorsqu'il s'agit du développement de l'infrastructure, de la diversité industrielle et de l'accès aux dernières technologies.

En 1990, le revenu annuel par habitant était de 7 100 \$, environ la moitié de celui de l'Espagne et le plus faible de la CE. Près du quart de la population active travaille dans le secteur de l'agriculture qui compte pour moins de 10 % du produit national.

L'inflation, qui avait progressivement diminué après l'adhésion du Portugal à la CE, passant de 23 % en 1985 à 9 % au début de 1988, est remontée à environ 11,4 % à la fin de 1991. Cela a empêché le Portugal d'adhérer au mécanisme de parités du Système monétaire européen (SME), et a nui aux gains à la consommation que le pays aurait pu réaliser.

Les déficits du secteur public continuent d'être un problème chronique. Pour le régler, le gouvernement compte diminuer les dépenses gouvernementales, de même que moderniser et rationaliser ses services publics. Officiellement, le taux de chômage du Portugal, qui se situait à 4,7 % en 1990, est l'un des plus faibles de la CE, mais le pourcentage des emplois comblés pour une période déterminée demeure relativement

élevé. Au fur et à mesure que le Portugal s'adapte au marché unique de la CE, les bouleversements sociaux sous forme de mises à pied massives par des multinationales et de fermetures d'industries nationales non concurrentielles (phénomène de restructuration que connaît bien l'industrie nord-américaine) se font de plus en plus nombreux.

Le gouvernement de M. Cavaco Silva a mis en place un programme de réformes qui comprend, notamment, de nouvelles lois régissant le travail, la fiscalité, les communications et l'agriculture. La politique économique du gouvernement repose sur la libre entreprise; aussi a-t-il privatisé des entreprises publiques (banques, manufactures) qui avaient été nationalisées tout de suite après la révolution.

À l'été de 1990, le gouvernement a défini les objectifs économiques du pays par l'adoption du QUANTUM (Plan national d'adaptation à la transition vers l'union économique et monétaire). Ce plan vise à gérer la transition de l'économie en prévision de la deuxième étape de l'Union économique et monétaire de la CE, prévue pour 1994.

Le Portugal dépend toujours fortement du pétrole importé, qui représente près de 70 % de ses approvisionnements énergétiques. Un nouveau projet de distribution de gaz naturel à l'échelle du pays, qui comprend un terminal d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL), sera prêt d'ici 1995. Ce projet, qui a reçu d'importants appuis financiers de la CE, devrait permettre au Portugal de réduire à environ 40 % sa dépendance à l'égard du pétrole importé, le gaz répondant aux autres 30 % des besoins énergétiques importés.

La politique étrangère du Portugal

Actuellement, la priorité du Portugal dans le domaine de la politique étrangère est d'assurer une gestion fructueuse de son premier terme à la présidence du Conseil européen - de janvier à juin 1992. Le défi pour le Portugal est donc d'exercer un leadership efficace tout en évitant les controverses, afin de mener la Communauté européenne vers l'union économique et politique.

La présidence portugaise sera dominée par des réformes budgétaires (la proposition « Delors II »), l'achèvement du processus du marché unique, la question de l'expansion de la CE et le défi que présente la situation en Yougoslavie. À sa réunion de juin prochain à Lisbonne, le Conseil européen étudiera ces questions et les priorités de la CE, entre autres sa politique étrangère commune et son rôle en matière de sécurité.

Une autre priorité de la politique étrangère du Portugal vise à resserrer davantage les liens qui l'unissent à ses anciennes colonies d'Afrique (Angola, Mozambique, Sao Tomé et Príncipe, Cap-Vert et Guinée-Bissau) et d'Amérique latine (Brésil). Le gouvernement portugais a mené une action médiatrice qui a abouti, en mai 1991, à la conclusion d'un accord de paix en Angola. Il accorde aussi une grande importance au renforcement de ses relations traditionnelles avec les pays arabes, et s'intéresse au processus de paix qui se déroule actuellement au Moyen-Orient. En ce qui a trait à ses anciens intérêts en Indonésie, le Portugal continue de défendre le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du Timor oriental.

Tous les gouvernements élus au Portugal depuis la révolution de 1974 ont maintenu une politique de loyauté envers l'OTAN, et un engagement à l'égard de leurs alliés transatlantiques. L'appartenance du Portugal à l'OTAN constitue un des éléments clés de sa politique de défense, au même titre que son adhésion à l'Union de l'Europe occidentale.

Une composante importante de la politique étrangère du Portugal vise à appuyer la nombreuse communauté portugaise vivant à l'étranger, qui représente quelque quatre millions de personnes. Le Portugal a établi un secrétariat d'État chargé de la liaison avec cette communauté particulièrement nombreuse en France (900 000 personnes) et en Afrique du Sud (600 000 personnes). Pratiquement un million d'Américains et 400 000 Canadiens sont d'origine portugaise.

Sur le plan multilatéral, le Portugal a démontré son engagement à faire progresser les dossiers sur les droits de la personne, les questions de désarmement et l'environnement.

Fiche documentaire sur le Portugal

Données générales

Capitale	Lisbonne
Superficie	92 390 km ²
Population	10,49 millions
Monnaie	Escudo
Taux de change	1 \$ = 121,98 ESC (moyenne 1990)
Langue	Portugais

Données politiques

Chef de l'État	Le Président Mario Soares (réélu pour cinq ans par suffrage direct et universel en 1991)
Chef du gouvernement	Le Premier ministre Anibal Cavaco Silva (PSD, depuis 1987)
Ministre des Affaires étrangères	M. Joao de Deus Pinheiro (PSD, depuis 1987)
Principaux partis politiques	Sociaux-démocrates (PSD), Socialistes (PS), Coalition démocratique unitaire (CDU)
Nature de l'État	République
Nature du régime	Démocratie parlementaire, unicamérale
Assemblée de la République	230 membres élus pour quatre ans
Répartition des sièges (scrutin de 1991)	PSD 135, PS 72, CDU 17, autres 6
Prochaines élections	Législatives prévues pour 1995 et présidentielles prévues pour 1996

Données économiques *

Ministre du Commerce extérieur (Commerce et Tourisme)	M. Fernando Faria de Oliveira (PSD, depuis 1990)
Ministre des Finances	M. Jorge Braga de Macedo (PSD, depuis 1991)
PIB	59,8 milliards \$
PIB par habitant	7 100 \$
Taux de croissance du PIB	4,2 %
Taux de chômage	4,7 %
Taux d'inflation	11,4 % (1991)
Dette nationale totale	38,9 milliards \$ soit 65 % du PIB
Deficit budgétaire	7 % du PIB
Importations	28,9 milliards \$ en 1991 (142,1 millions \$ du Canada)
Exportations	18 milliards \$ en 1991 (170,7 millions \$ au Canada)

* Données de 1990 à moins d'indication contraire.

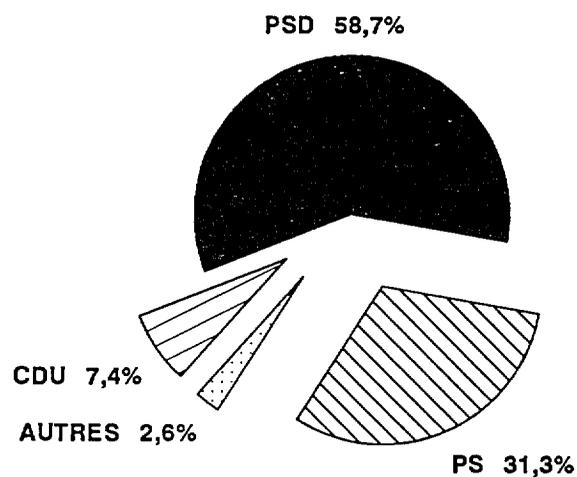
**Investissements directs canadiens
au Portugal**

108 millions \$ (1989)

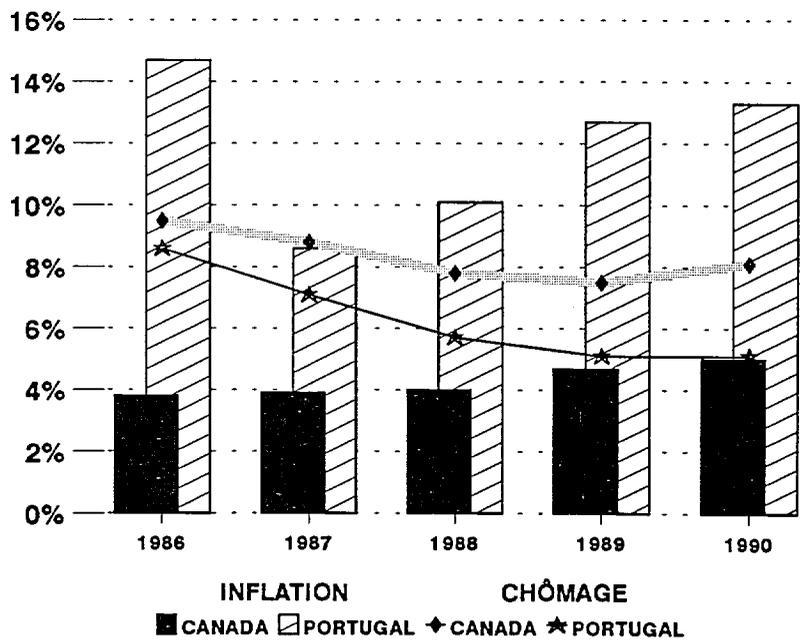
**Représentation canadienne
Lisbonne**

L'ambassadrice A. Raynell Andreychuk

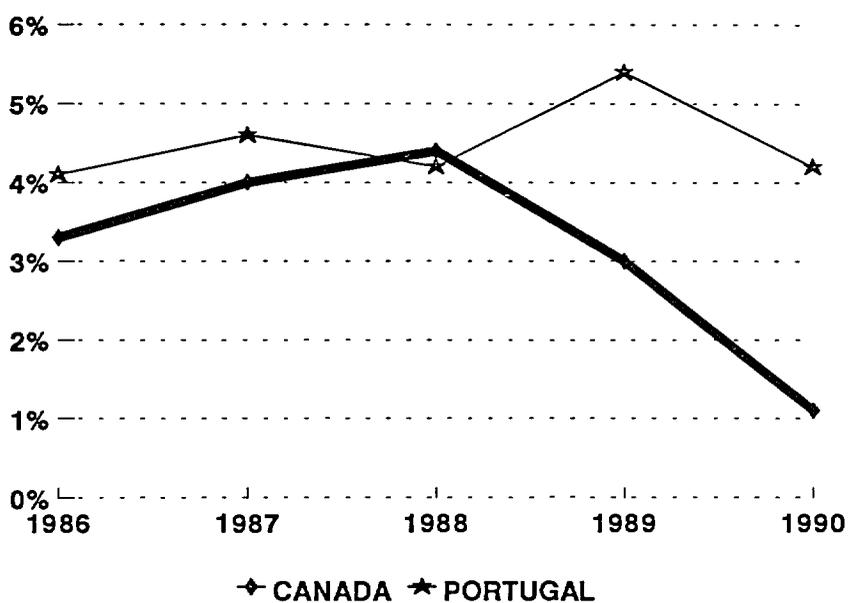
RÉPARTITION DU VOTE SCRUTIN DE 1991



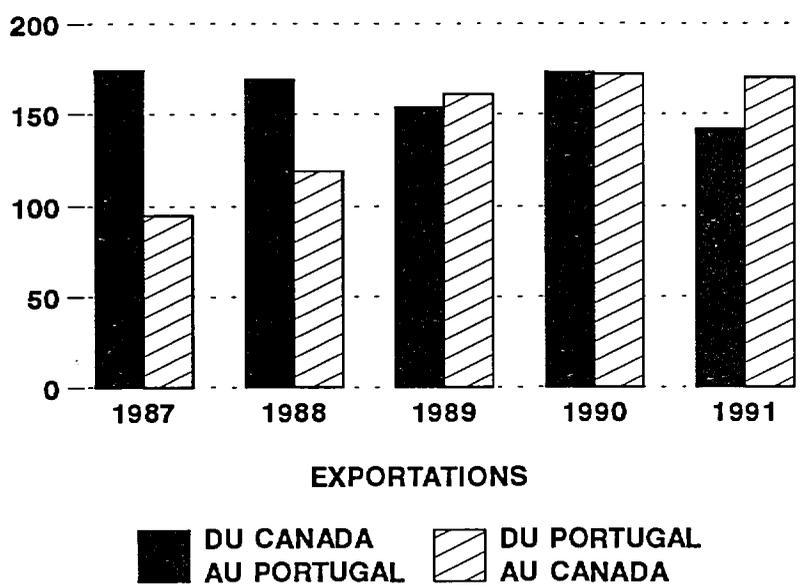
INFLATION ET CHÔMAGE CANADA - PORTUGAL



TAUX DE CROISSANCE DU PIB

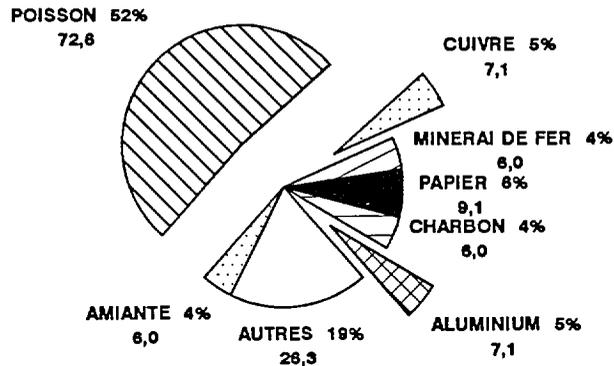


COMMERCE BILATÉRAL CANADA - PORTUGAL (en millions \$)



IMPORTATIONS PORTUGAISES DU CANADA EN 1991

(en millions \$)



EXPORTATIONS PORTUGAISES AU CANADA EN 1991

(en millions \$)

